



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

stratégie de soins face au covid-19

Question au Gouvernement n° 4297

Texte de la question

STRATÉGIE DE SOINS FACE AU COVID-19

**M. le président.** La parole est à M. Moetai Brotherson.

**M. Moetai Brotherson.** Avant de poser ma question à M. le ministre des solidarités et de la santé, je veux rendre hommage aux soignants de Polynésie ainsi qu'à ceux qui s'y sont rendus ces derniers jours pour lutter contre la pandémie qui sévit chez nous et dans les outre-mer. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Ma question est candide. J'espère qu'on ne fera pas de moi un antivax, un complotiste ou je ne sais quoi. Je suis fils d'infirmier et vacciné ; j'ai toujours été vacciné et je n'ai pas de problème avec les vaccins. Néanmoins, j'entends chez nous les soignants, y compris les médecins, demander : Quand les gens sont malades et qu'ils nous appellent, que pouvons-nous faire, à part leur donner du Doliprane ?

C'est le sens de la question que je vous pose aujourd'hui : que peut-on faire, en France, en 2021 ? La politique vaccinale est lancée et nous en avons compris la stratégie mais, en parallèle, existe-t-il une autre stratégie ?

**Mme Nathalie Porte.** On peut se le demander !

**M. Moetai Brotherson.** Des recherches sont-elles en cours pour mettre au point un médicament permettant de traiter, excusez-moi du terme, cette saloperie de virus ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, FI et SOC.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Je joins mes remerciements aux vôtres. Plus de quatre-vingts soignants ont pris l'avion la semaine dernière pour la Polynésie française, quittant leur famille et leur lieu de travail habituel. Mobiliser autant de monde au cœur de l'été a été une véritable prouesse : c'est le résultat du très important travail effectué par les ARS, les agences régionales de santé, que l'on oublie souvent de citer et que je remercie encore une fois. Nous serons toujours aux côtés des habitants de Polynésie, et j'ai échangé hier avec le président Édouard Fritch pour vérifier que tout se passe bien sur place.

Vous posez une bonne question : que faire contre le covid-19 ? D'abord, comme vous l'avez dit vous-même, on se vaccine : cela évite de l'attraper ou, si on l'attrape, de contracter une forme grave ; le vaccin limite énormément les risques, il n'y a donc plus à se poser la question.

Si, néanmoins, vous attrapez le covid-19, il s'agira dans la plupart des cas d'une forme bénigne qui associe parfois une fièvre à un syndrome grippal avec des courbatures, des frissons, des douleurs, etc. Il faut alors

traiter la fièvre pour ce qu'elle est, c'est-à-dire non pas une fièvre liée à une bactérie, mais une fièvre virale qui guérit d'elle-même ; dans ce cas, vous faites baisser la fièvre par du Doliprane, par d'autres médicaments antipyrétiques ou par des mesures d'accompagnement. Parfois, hélas, vous développez une infection ; on peut la prévenir par des antibiotiques, lesquels sont prescrits par les médecins en fonction de critères cliniques pour éviter les surinfections bronchiques.

Enfin, vous pouvez contracter une de ces fameuses formes graves terribles liées au covid-19 qui font que les poumons se remplissent d'un magma de liquide inflammatoire. Cela peut aller très vite. Quand les poumons sont pleins, ils n'arrivent plus à s'étendre correctement ; vous étouffez, et l'on est obligé de vous donner progressivement de l'oxygène au moyen d'une lunette à oxygène. Quand les besoins en oxygène sont plus importants, comme c'est le cas pour quelques patients en Polynésie, on recourt à ce que l'on appelle l'oxygène à haute dose, l'Oxyflow ; lorsque, malgré cela, vos poumons sont tellement pleins de liquide qu'ils ne peuvent plus du tout s'étendre, on est obligé de vous mettre un tube dans la trachée – c'est l'intubation orotrachéale – pour vous sauver la vie, ou du moins faire le maximum, en attendant que l'inflammation se résorbe.

Existe-t-il une molécule antivirale ayant montré son efficacité contre le covid-19 pour limiter le risque de forme grave ? Non. Existe-t-il des traitements en cours de recherche ou déjà développés, disponibles en France et en Polynésie, pour limiter les risques d'accentuation des formes graves chez certains publics ? Oui, notamment des traitements par anticorps monoclonaux ; il en existe de plusieurs types, qui diminuent parfois de 20 %, 30 %, voire 40 % le risque de contracter une forme grave. On utilise également des traitements par cortisone pour les patients dont les poumons sont très enflammés et des anticoagulants pour éviter les complications thromboemboliques.

Rassurez-vous, les médecins savent comment traiter la maladie. Ce que l'on ne sait pas faire, c'est se débarrasser du virus quand il est là. En revanche, on connaît un moyen qui évite de l'attraper : c'est, comme vous l'avez dit vous-même, et je vous en remercie, la vaccination. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

**M. le président.** La parole est à M. Moetai Brotherson.

**M. Moetai Brotherson.** Merci pour ces précisions, monsieur le ministre. Il faudrait néanmoins mener un travail d'information du corps médical en Polynésie, car les médecins de proximité sont souvent désemparés...

**M. Olivier Véran, ministre.** Ils savent !

**M. Moetai Brotherson.** ...et les sons de cloche provenant des pouvoirs publics sont un peu dissonants.

**M. Olivier Véran, ministre.** Dire cela n'est pas responsable. Il n'y a qu'un seul son de cloche.

## Données clés

**Auteur :** [M. Moetai Brotherson](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (3<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4297

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)